



CAHIER D'ACTEUR

CAHIER N°4 • 21-09-2011

UN PROJET QUI CONCOURT A SÉCURISER L'ACTIVITÉ VITICOLE, SOURCE D'EMPLOIS ET D'ENTRETIEN DES TERRITOIRES



**FÉDÉRATION RÉGIONALE DE LA COOPÉRATION VITICOLE
LANGUEDOC-ROUSSILLON**

COOPÉRATIVES VITICOLES EN LANGUEDOC ROUSSILLON

La FRCV LR est un syndicat professionnel regroupant les 210 caves coopératives en Languedoc-Roussillon, les distilleries et unions commerciales.

Son objet est de défendre les intérêts des coopératives et de leurs 20 000 sociétaires et de leur rendre des services dans les domaines économique, juridique, social, environnemental.

Les coopératives représentent 75% de la production viticole du Languedoc-Roussillon.

La FRCV LR est gérée par un Conseil d'administration représentatif des 4 départements viticoles et présidée par Boris Calmette. Elle dispose de 4 antennes départementales et emploie 36 salariés dont 20 affectés au service des caves coopératives.

Coordonnées :

Boris CALMETTE, FRCV LR
Rond point de la Vierge, Maurin
BP 20006 34871 - LATTES CEDEX
tél : 04 67 07 03 20
fax : 04 67 42 95 45
Email : info@vignerons.com
www.vignerons.com

La révolution qualitative vitivinicole* volontariste engagée depuis 30 ans en Languedoc-Roussillon a conduit à une forte baisse de la productivité qui met en péril aujourd'hui la viticulture régionale, avec la perte de rentabilité des exploitations et des arrachages massifs.

Progressivement, la mixité des productions s'est cependant développée, et la diversité des vins, des couleurs, des cépages, des terroirs, devient la richesse de cette région, avec des modèles techniques et économiques variés. Les Vins du Languedoc-Roussillon sont de plus en plus reconnus dans le monde entier et la situation doit s'améliorer.

Face à ces baisses de rentabilité, l'accès à l'eau et son apport par une irrigation maîtrisée pour sécuriser et régulariser la production, est donc un enjeu stratégique pour la filière auquel répond en partie la ressource supplémentaire apportée par le projet "Aqua Domitia". Les coopératives viticoles soutiennent donc activement ce projet.



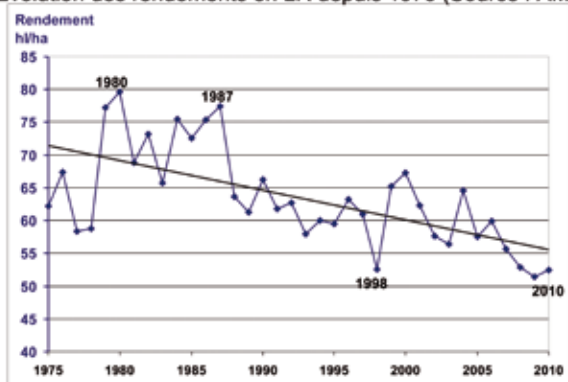
* vitivinicole : relatif à la culture de la vigne et à l'élaboration du vin

L'ENJEU DE LA RENTABILITÉ ET DE LA COMPÉTITIVITÉ DES EXPLOITATIONS ET DES COOPÉRATIVES



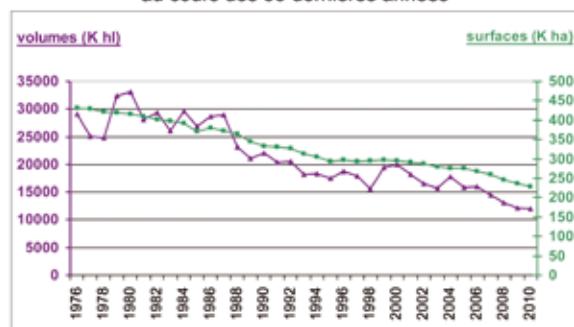
Depuis 30 ans *le modèle technique uniforme en Languedoc-Roussillon fut orienté vers la baisse de la productivité* sur l'hypothèse qu'elle concourait à la qualité des vins, lesquels de fait se vendraient plus chers. Or, si la baisse des rendements a été très forte, renforcée depuis quelques années par le réchauffement climatique, elle n'a pas été compensée par un accroissement significatif de la valeur unitaire des vins. De fait, la rentabilité des exploitations en LR a été mise en péril comme l'indique la baisse des superficies et de la production globale révélée par la dernière vague d'arrachages massifs.

Évolution des rendements en LR depuis 1975 (Source FAM)



Source: DRAAF/FRANCEAGRIMER LR

Évolution des surfaces et volumes en LR au cours des 35 dernières années



Source: DRAAF/FRANCEAGRIMER LR

Aujourd'hui le Languedoc-Roussillon est le premier vignoble de France, *avec des produits très diversifiés* en rouges, en rosés, en blancs, dans les *divers cépages, de nombreuses appellations d'origine* toutes couleurs, mais aussi *le plus grand nombre d'IGP* de France*. Ainsi, nos coopératives élaborent plus de 300 produits différents. Cela implique des modes de vinification et de travail des vignes spécifiques et adaptés à chacun, sans modèle unique.

En climat méditerranéen, avec une pluviométrie irrégulière, des hausses de températures et l'effet du vent, il faut contrer les fluctuations de récolte, régulariser la production par produit, par marché, adapter le degré alcoolique et/ou la concentration, et ainsi sécuriser chaque segment commercial.

Un apport régulier et maîtrisé d'eau avant la véraison** sécurise quantité et qualité sur les segments où l'effet millésime n'est pas souhaitable ou pour éviter d'obtenir des vins trop concentrés et inadaptés (trop alcoolés, lourds, déséquilibrés) provenant de vignes ayant subi des stress hydriques. Les apports localisés, au goutte-à-goutte, sont privilégiés, car ainsi la gestion de l'eau est précise avec des arrosages modérés et réguliers qui économisent l'eau. La maturation est plus efficace et rapide, les vendanges se font plus tôt, et le vignoble est préservé pour l'année suivante.

Aujourd'hui les producteurs européens doivent être compétitifs face à de nouveaux producteurs mondiaux, USA et pays de l'hémisphère Sud, qui ont développé leurs vignobles de cuve depuis les années 1990, et concourent à accroître la consommation mondiale de vins. Leurs vignobles doivent être rentables car leurs coûts sont élevés. L'irrigation des vignes est systématique et les rendements sont supérieurs aux nôtres. Leurs vins qualitatifs sont adaptés à des marchés qui sont les nôtres à l'exportation (USA, Royaume Uni, Allemagne, Chine), ils sont en phase avec les attentes consommateurs et ils nous concurrencent.

En Espagne, dans la plus grande région viticole de Castilla La Mancha, 37% du vignoble (source MARM) est irrigué et cela progresse notamment en goutte-à-goutte. La plupart des vignobles italiens le sont aussi. Une trop faible productivité sur les segments les plus porteurs et ce, à prix de vente égal ou inférieur à nos concurrents, est donc aujourd'hui un lourd handicap. Le tableau ci-dessous mentionne aussi les rendements des grands vignobles d'appellation français tels que la Champagne, l'Alsace, le Cognac.

Pays (ou Région) et année	Rendement hl/ha moyen
USA Californie (vins seuls)	124
Charentes (2009)	110
Argentine (Vins +mouts)	110
Afrique du sud	98
Chili	91
Champagne (2009)	87
Australie	85
Alsace (2009)	78
Nouvelle Zélande	69
Languedoc Roussillon (2010)	52
Castilla La Mancha (2010)	42

*IGP : indication géographique protégée, pour les vins signe d'identification européen remplaçant les vins de pays

** véraison : stade de maturité du raisin caractérisé par le changement de couleur des baies

LA VIGNE EST UNE SOURCE D'EMPLOIS ESSENTIELLE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON POUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES.

Elle occupe au vignoble l'équivalent de 24 000 actifs agricoles familiaux à temps plein, 12 000 salariés dans les exploitations et les coopératives, et induit des emplois en amont et en aval, dans les services, évalués à 4 emplois créés pour un emploi viticole.

Elle demande professionnalisme et rentabilité pour rémunérer le travail de ses actifs et développer les investissements au vignoble, en cave et au commerce et gagner des parts de marché. C'est la principale activité économique régionale, déployée dans toutes les zones rurales et non délocalisable. Les cultures de remplacement sont dépendantes d'un accès à l'eau plus important que la vigne sans occuper l'espace comme le vignoble le fait.

LES PROJETS D'IRRIGATION SE DÉVELOPPENT SUR LE TERRITOIRE.

Dans toutes les zones viticoles de la région, des projets locaux d'irrigation se concrétisent, que ce soit au stade de la pré-étude ou du début de réalisation.

A mi août, plus de 18 projets territoriaux ont été recensés dans le département de l'Aude, 19 dans le département de l'Hérault, 2 dans le Gard et concernent les circonscriptions des caves coopératives.

Dans une région méditerranéenne où la vigne occupe 50% de la SAU*, seulement 10% du vignoble régional est irrigué. Ces surfaces irriguées doivent se développer pour faire face à un contexte climatique défavorable (hausse de +1,2°C de la température moyenne annuelle en France depuis 1990), à la diminution des rendements, et à la nécessaire rentabilité des exploitations.

L'ACTIVITÉ VITICOLE AMÉNAGE DURABLEMENT LES TERRITOIRES ET LES REND ATTRACTIFS.

Elle contribue ainsi fortement à l'activité touristique, par l'entretien des paysages méditerranéens, la lutte contre les friches, l'aménagement et l'équilibre des territoires, le développement de l'oenotourisme, l'accueil dans les caveaux de vente, et participe au maintien d'un patrimoine historique et culturel.

Avec la faible productivité et l'absence de rentabilité, plus de 20% du vignoble ont été arrachés ces 5 dernières années. L'impact en est bien visible dans les secteurs les plus touchés où les friches ont repris l'avantage avec les conséquences sur les risques accrus d'incendies.

En juillet 2010, 3000 ha ont été ravagés par les flammes, qui se sont propagées en traversant routes et autoroutes.

"Contrairement à ce que nos estivants pourraient croire, ce ne sont pas les incendies qui abîment nos paysages mais les arrachages massifs de vignes... L'expérience a montré qu'une vigne joue un rôle coupe-feu..." confirment les responsables des services incendies... (La dépêche 6 Juillet 2010)

Sera-t-il encore possible d'attirer les touristes dans de tels paysages et avec de tels risques ?

*SAU : surface agricole utilisée, désigne l'ensemble des superficies agricoles utilisées (cultures annuelles, permanentes, prairies, landes et parcours productifs)

LE PROJET AQUA DOMITIA VA RÉPONDRE À LA CROISSANCE DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU TOUT EN IMPACTANT POSITIVEMENT L'ENVIRONNEMENT.

La réalisation du projet "Aqua Domitia" permet de répondre à cet accroissement de superficies irriguées en apportant une ressource supplémentaire sécurisée sur un plus large territoire.

En effet, les fleuves côtiers et les nappes souterraines ne permettent pas toujours de répondre aux besoins des collectivités avec l'accroissement de la population et les demandes des agriculteurs. Il est évident que sur des ressources surexploitées la priorité devra être donnée aux besoins pour l'eau potable (ex ZRE Astien : aucun nouveau prélèvement autorisé), l'agriculture doit donc trouver des solutions alternatives, le projet "Aqua Domitia" en est une.

Bien sûr, la maîtrise et la réduction des consommations d'eau restent des priorités mais ne sont pas suffisantes pour compenser l'augmentation des besoins.

En privilégiant l'utilisation de l'eau brute de la conduite "Aqua Domitia" pour des projets de territoire multi-usages (arrosage espaces verts, stades... pour les collectivités territoriales et irrigation pour l'activité agricole) le projet permet de préserver l'eau souterraine pour assurer l'alimentation en eau potable des générations actuelles et futures.

"Aqua Domitia" a une incidence minime avec un prélèvement de moins de deux millièmes du débit moyen du Rhône à son embouchure. L'eau prélevée va se substituer aux prélèvements sur les fleuves côtiers (Lez, Hérault, Orb, Aude) et nappes souterraines (Karst du Lez, nappe astienne) et permettre de soulager des milieux aquatiques aujourd'hui fragilisés.

Des études "volumes prélevables" réalisées au niveau de chaque bassin-versant font apparaître des niveaux d'étiage très bas en été avec des conséquences graves pour la faune et la flore locale. Les Plans de Gestions Concertés mis en place par les SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) prévoient donc de déconseiller tout nouveau prélèvement et de prendre des mesures de réduction des prélèvements actuels. (Etudes Hérault, Gardon).

Dans l'attente de l'étude sur le bassin versant de l'Aude, une grande partie du territoire a été classée en août 2010 en Zone de Répartition des Eaux pour prévenir un déficit quantitatif de la ressource (ZRE Aude Médiane). Précisons que les SAGE seront vigilants sur le suivi des quantités mais aussi de la qualité des eaux.

Seule la ressource complémentaire d'"Aqua Domitia" peut permettre aux territoires desservis d'atteindre le bon état quantitatif et qualitatif des masses d'eaux, exigé par la Directive Cadre sur l'Eau.

CONCLUSION



- L'irrigation maîtrisée de la vigne devient aujourd'hui une nécessité technique pour sécuriser qualités et quantités produites face aux fluctuations de récolte, et économique pour la viabilité des exploitations viticoles.
- Elle compense la baisse de pluviométrie en garantissant un rendement économiquement rentable pour la qualité de produit souhaitée.
- De nombreux projets voient le jour. Ils ne sont pas tous directement reliés à la zone d' "AquaDomitia" mais cette nouvelle ressource en eau brute permettra sur les secteurs desservis de développer les réseaux d'irrigation.
- La consommation restera très faible par rapport à d'autres cultures et surtout aux besoins des populations, et la réflexion engagée va vers l'usage maîtrisé d'une ressource, qui devra montrer aussi sa rentabilité, du fait des investissements sur les exploitations, du coût annuel d'utilisation et des coûts d'amenée des réseaux.
- "Aqua Domitia" améliorera la qualité et la quantité des eaux des zones aujourd'hui fragilisées, en évitant de nouvelles pressions sur ces ressources locales et en réservant ainsi les eaux souterraines à l'usage de l'eau potable.
- L'accès à l'eau n'est donc ni un luxe ni une option, c'est une condition de survie de la viticulture méditerranéenne et un enjeu territorial et économique majeur. Ce projet va donc concourir au développement des territoires concernés.

CE CAHIER A ÉTÉ PRÉPARÉ DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC "AQUA DOMITIA"
CPDP Aqua Domitia • La Coupole Sud • 329, rue Léon Blum • 34000 Montpellier
Tél. 04 99 54 96 80 • Fax. 04 99 54 96 85
Mail : contact@debatpublic-aquadomitia.org • <http://www.debatpublic-aquadomitia.org/>

Où ?

